

BAREME DES SUBVENTIONS ACCORDEES

Aux établissements scolaires et associations
participant effectivement aux échanges
dans le cadre du :

COMITE DE JUMELAGE DE VOIRON

Année 2006

Effectifs	Subventions départ	Subventions accueil
Moins de 15 participants	Herford 480,00 €	330,00 €
	Sibénik 480,00 €	
	Bassano 350,00 €	413,00 € si accueil tripartite
de 15 à 29 participants	Herford 550,00 €	450,00 €
	Sibénik 550,00 €	
	Bassano 360,00 €	563,00 € si accueil tripartite
de 30 à 49 participants	Herford 720,00 €	560,00 €
	Sibénik 720,00 €	
	Bassano 570,00 €	700,00 € si accueil tripartite
plus de 50 participants	Herford 920,00 €	700,00 €
	Sibénik 920,00 €	
	Bassano 700,00 €	875,00 € si accueil tripartite

Le comité de Jumelage subventionnera un projet par an par association ou par établissement scolaire

Ces subventions seront versées à l'issue de l'échange, sur présentation d'un rapport moral, d'une situation financière, de la liste émargée des membres français et étrangers de l'échange. (dossier type)

Pour recevoir cette subvention, ces documents devront être remis au Comité de Jumelage avant la fin de l'année civile,

Pour les établissements scolaires et par souci d'équité avec les autres associations le comité de Jumelage déduira le montant de la cotisation annuelle des subventions versées à l'occasion des échanges .